

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

**|| 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE**

**1.1 Identifiant du produit**

Type de produit :	Substance.
Nom commercial :	Huile bois de chine.
Autre(s) nom(s) :	Tung oil, Wood oil.
Numéro CAS :	8001-20-5
Numéro CE :	232-272-3
Numéro d'enregistrement Reach :	N/A. (Exempté – annexe V).

**1.2 Utilisation(s) identifiée(s) pertinente(s) de la substance ou du mélange et utilisation(s) déconseillée(s)**

Utilisation(s) identifiée(s) :	La substance est utilisée dans la fabrication de peintures solvantées, de vernis, d'encres, de mastics, d'enduits, de résines, ...
Utilisation(s) déconseillée(s) :	Non identifié.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur :	<b>Mon Droguiste.Com</b> 39 Bis Rue Du Moulin Rouge 10150 Charmont Sous Barbuise Tél : +33 3 25 41 04 05 Email : contact@mon-droguiste.com
---------------	--

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence :	ORFILA au 01 45 42 59 59
----------------------------	--------------------------

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2808 (CLP)**

Classification :	Non classé.
Mention(s) de danger :	Non concerné.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon règlement (CE) No 1272/2008**

Pictogramme(s) de danger :	Non concerné.
Mention d'avertissement :	Non concerné.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

Mention(s) de danger :	Non concerné.
Conseil(s) de prudence :	Non concerné.

**2.3 Autre(s) danger(s)**

Critère PBT/vPvB :	La substance n'est pas PBT et vPvB.
Autre(s) danger(s) :	Possible inflammation spontanée de papier ou de tissus imbibés par la substance (dégagement de chaleur par autoxydation). Une réaction de polymérisation est initiée si l'huile de bois de chine est portée à plus de 150°C.

**3. COMPOSITION / INFORMATION(S) SUR LE(S) COMPOSANT(S)**

**Substance / mélange : substance**

Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), le produit est exempté d'enregistrement.

Nom du produit / de l'ingrédient	Identificateurs	%	Classification
Huile de bois de chine	CAS no: 8001-20-5 EC no: 232-272-3 Reach no: N/A.	100	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) : <b>non classé.</b>

**4. PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

Contact avec les yeux :	Paupière ouverte, laver immédiatement et abondamment l'œil avec de l'eau (15 minutes). Cligner régulièrement les yeux durant le lavage. Si une irritation apparaît et/ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Oter le(s) vêtement(s) ou chaussure(s) souillé(s). Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Si une irritation apparaît et/ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion :	Laver immédiatement et abondamment la bouche avec de l'eau. Faire boire 2 à 4 verres d'eau ou du lait (ne jamais faire ingérer un liquide à une personne inconsciente). Ne pas faire vomir. En cas de nausée, consulter un médecin.
Inhalation :	Concerne uniquement une exposition au produit chaud. Si des signes de vertige, de somnolence ou d'irritation respiratoire apparaissent, amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas de toux ou autre(s) symptôme(s).

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effet(s) aigu(s) :	Non identifié.
--------------------	----------------

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

Effet(s) différé(s) :	Non identifié.
-----------------------	----------------

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Non identifié. Traitement symptomatique requis.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

Approprié(s) :	Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
----------------	--

Non approprié(s) :	Eau.
--------------------	------

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Durant la combustion, le produit peut générer des gaz toxiques (monoxyde de carbone).

**5.3 Conseils aux pompiers**

Porter un système de respiration autonome et une tenue de protection chimique/thermique.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL**

**6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Pour le personnel autre que le personnel d'intervention :**

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

**Pour le personnel d'intervention :**

Porter un équipement de protection individuelle adapté (voir section 8) durant le nettoyage. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter toutes les sources de chaleur et d'ignition.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informer les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenir le produit avec un matériau absorbant de préférence inerte (sable, terre, vermiculite, ...). Aspirer ou ramasser avec un balai le produit absorbé et placer le tout dans un conteneur à déchets fermé et dûment étiqueté. Éliminer les déchets par une entreprise autorisée à collecter des déchets.

**Attention :** En cas d'absorption sur des matériaux combustibles (tissu, papier, sciure, résine,...), possible auto-inflammation de l'absorbant. Stocker à l'extérieur dans un conteneur métallique fermé.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

**6.4 Référence à d'autres sections**

Se référer au point 8 (Contrôles de l'exposition) et au point 13.1 (Méthodes de traitement des déchets).

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Mesure(s) de protection :</b>	Assurer une bonne ventilation de l'espace de travail où le produit est mis en œuvre. Disposer de station(s) de nettoyage oculaire et de douches à proximité de l'espace de travail. Eviter les rejets dans l'environnement. Porter des équipements de protection individuelle (voir section 8). Garder à l'écart de la chaleur, étincelle, flamme et autres sources d'ignition. Utiliser des équipements connectés à la terre.
<b>Conseil(s) sur l'hygiène professionnelle en général :</b>	Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où le produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. Se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Disposition(s) technique(s)/ condition(s) de stockage :</b>	Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais, bien ventilé et à l'écart des produits incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Garder à l'écart de la chaleur, étincelle, flamme et autres sources d'ignition.
<b>Produit(s) incompatible(s) :</b>	Non identifié.
<b>Conditionnement(s) :</b>	Plastique, acier, acier inoxydable, aluminium.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Non identifié.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

<b>Limites d'exposition professionnelle :</b>	Aucune valeur de limite d'exposition connue.
---	--

**8.2 Contrôles de l'exposition**

<b>Contrôle(s) d'ingénierie :</b>	Limiter les expositions.
<b>Contrôle(s) de l'exposition à l'environnement :</b>	Ne pas déverser le produit dans l'environnement.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

**Mesures de protection individuelles**

<b>Protection(s) respiratoire(s) :</b>	Non concerné à température ambiante (très faible pression de vapeur).
<b>Protection(s) des mains :</b>	Gants imperméables et résistants aux produits chimiques de type néoprène/nitrile, caoutchouc/caoutchouc. Temps de perméation : non déterminé.
<b>Protection(s) oculaire(s) /faciale(s) :</b>	Lunette de sécurité résistante aux produits chimiques. Si risque d'éclaboussure, écran de protection faciale intégral.
<b>Protection(s) corporelle(s) :</b>	Vêtement de protection et chaussures antidérapantes.
<b>Mesure(s) d'hygiène :</b>	Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, avant de fumer et avant d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Ne pas manger, boire ou fumer dans les endroits où le produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre.
<b>Autre(s) informations(s) :</b>	Enlever et nettoyer (y compris à l'intérieur) les vêtements, gants contaminés avant une nouvelle utilisation.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect :</b>	La substance est un liquide jaune/brun.
<b>Odeur :</b>	Pas d'odeur caractéristique.
<b>Point de fusion/congélation :</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition (initial et/ou intervalle) :</b>	> 250 °C
<b>Point éclair :</b>	> 230 °C
<b>Inflammabilité :</b>	Non inflammable.
<b>Propriété explosive :</b>	Non explosif
<b>Propriété oxydante :</b>	Non oxydant (basé sur la structure).
<b>Pression de vapeur :</b>	Très faible.
<b>Densité relative :</b>	< 1 à 20°C
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	< 1 mg/L à 20°C.
<b>Coefficient de partition n-octanol/eau :</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité (20°C) :</b>	± 300 mPa.s

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

Température de décomposition :	> 250 °C
Température d'auto-ignition :	> 250 °C
Tension de surface :	Non applicable (faible solubilité dans l'eau).

**9.2 Autres informations**

Non identifié.

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1 Réactivité**

Réaction de polymérisation à des températures supérieures à 150 °C.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Non identifié.

**10.4 Conditions à éviter**

Possible danger d'auto-ignition au contact de l'air de très fines dispersions du produit.

**10.5 Matières incompatibles.**

Agents oxydants. Bases et acides forts.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone.

**|| 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale :	Non toxique.
Toxicité aiguë par voie cutanée :	Non toxique.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non irritant.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	Non irritant.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée :</b>	Non sensibilisant.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales :</b>	Aucune donnée disponible mais supposé être non mutagène.
<b>Toxicité sur la reproduction :</b>	Aucune donnée disponible mais supposé être non toxique pour la reproduction.
<b>Cancérogénicité :</b>	Aucune donnée disponible mais supposé être non cancérogène.
<b>Toxicité STOT – exposition unique :</b>	Aucune donnée disponible mais supposé ne présenter aucune toxicité spécifique pour certains organes cibles.
<b>Toxicité STOT – exposition répétée :</b>	Aucune donnée disponible mais supposé ne présenter aucune toxicité spécifique pour certains organes cibles.
<b>Danger par aspiration :</b>	Aucun danger par aspiration.

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**

<b>Poisson :</b>	Non toxique.
<b>Daphnie :</b>	Non toxique.
<b>Algue :</b>	Non toxique.
<b>Inhibition de l'activité microbienne :</b>	Non toxique.

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

<b>Biodégradabilité :</b>	Facilement biodégradable.
<b>Hydrolyse :</b>	Aucune donnée disponible.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

<b>Coefficient de partage octanol-eau (<math>K_{ow}</math>) :</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Facteur de bioaccumulation (FBC) :</b>	Aucune donnée disponible.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

<b>Coefficient de partage sol/eau (<math>K_{oc}</math>) :</b>	Aucune donnée disponible.
---	---------------------------

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance n'est pas PBT ou vPvB.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Non identifié.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchet :</b>	Éliminer les déchets en accord avec les règlements locaux et nationaux. Éliminer les déchets dans une décharge autorisée ou dans un centre d'incinération autorisé par les autorités régionales ou nationales. Éviter que le produit ne contamine les eaux souterraines ou les eaux de surface.
<b>Conteneur :</b>	En accord avec les règlements locaux et nationaux, le conteneur doit être nettoyé par une société autorisée avant réutilisation, éliminé en décharge ou incinéré. Ne pas ôter les éléments d'identification jusqu'à ce que le conteneur soit complètement nettoyé.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b>14.1 Numéro ONU :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations Unies :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.4 Groupe d'emballage :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.5 Dangers pour l'environnement :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :</b>	Transport non réglementé.
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC :</b>	Transport non réglementé.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

<b>15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :</b>	Wassergefährdungsklasse (WGK) : NWG Kennzeichnungs-Nummer : 760
--	--



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)**  
Conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), Annexe II

Date de création :	06/01/2016
Date de révision :	25/08/2017
N° de révision :	01

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique :**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance.

**|| 16. AUTRES INFORMATIONS**

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Fiche de données de sécurité conforme au règlement CE 1907/2006 (Reach), annexe II révisée.

Autre information : || Indique la section et/ou la sous-section révisée.